



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 16 – octobre 2010

*Minorités linguistiques et
francophonies en perspective*

Numéro dirigé par François Charbonneau

SOMMAIRE

- François Charbonneau : *La question des minorités linguistiques aujourd'hui. L'intérêt de l'approche comparative.*
- Bernard Cerquiglini : *La langue française au défi de la diversité, par l'expérience de la minorité : le français, langue régionale de Louisiane.*
- Régis Dandoy, Giulia Sandri et Virginie Van Ingelgom : *La représentation politique des minorités linguistiques : Une analyse comparée des communautés francophone d'Italie et germanophone de Belgique.*
- Sylvio Marcus Correa : *Langue officielle, langues autochtones et allochtones au Brésil : Repères historiques et sociologiques d'un marché linguistique.*
- Manuel Meune : *Francoprovençal, français et (suisse-)allemand. L'asymétrie linguistique dans les cantons de Fribourg et du Valais.*
- Elatiana Razafimandimbimanana et Céline Peigné : *Francophonies plurilingues : vu(e)s de (nouveaux) apprenants du français à Montréal et Durban.*
- Karine Vieux-Fort et Annie Pilote : *Représentations et positionnements identitaires chez des jeunes scolarisés en anglais à Québec : explorations méthodologiques.*
- Didier Caraes : *Le silence dissonant des brittophones. Ou pourquoi les brittophones ont-ils cessé de parler leur langue maternelle à leurs enfants au sortir de la Seconde Guerre Mondiale ?*

Compte-rendu

- Fednel Alexandre : AUZAS Noémie, *Chamoiseau ou les voix de Babel. De l'imaginaire des langues*, 2009, Paris, Imago, 304 pages, ISBN : 978-2-84952-073-4.

SILENCE DISSONANT DES BRITTOPHONES : POURQUOI LES BRITTOPHONES ONT-ILS CESSÉ DE PARLER LEUR LANGUE MATERNELLE A LEURS ENFANTS AU SORTIR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ?

Didier CARAES
Université Paris 8

Mille mercis à Pascale qui m'a ouvert les portes du Québec... A Pascale, avec qui les portes s'ouvrent...

Ce texte n'a pas de visée scientifique, il fait état d'un questionnement venu d'une pratique mais aussi d'un parcours biographique : pourquoi les brittophones¹ ont-ils choisi dans l'immédiat après guerre de ne plus parler leur langue maternelle à leurs enfants ? Pourquoi ce silence que rien n'obligeait vraiment, au moment même où les institutions semblaient accorder une place dans l'espace public au breton ? Et ce silence pourra-t-il un jour, se rompre ?

Ce texte² ne sera pas un article scientifique. Je ne suis pas un scientifique. Depuis octobre 2007, je suis chargé de cours de breton à l'Université de Paris 8, au département des « Langues minorisées »³. Si je me trouve dans cette position académique, ce n'est pas à la suite d'un parcours universitaire, mais plutôt dans la continuité d'une trajectoire hasardeuse d'acteur du mouvement culturel breton... Auparavant, j'avais été professeur bénévole de breton dans une association parisienne⁴, et membre du comité de rédaction d'une revue culturelle bretonne⁵.

¹ Pour parler des locuteurs du breton, la littérature oscille entre les termes de « brittophones » et de « bretonnants ». Les locuteurs du breton, eux-mêmes, se désignent le plus souvent comme « bretonnants ». Pour ma part, je préfère le terme de « brittophones » de la même manière qu'on parle de « francophones » et non pas de « francisants » pour désigner ceux qui parlent français. Avec le terme de « brittophone », on établit une égalité de traitement lexical entre ceux qui parlent le breton et ceux qui parlent le français.

² Il manquera dans cet article la parole des brittophones de ma famille, témoins un peu surpris, peut-être même perplexes de mes activités en breton. Quoiqu'il en soit, ce texte est un lien d'eux à moi, d'eux à moi vers les autres.

³ Université de Paris 8, UFR Langues, département des langues minorisées : http://www.univ-paris8.fr/article.php3?id_article=84.

⁴ « Mission bretonne – Ti ar Vretoned », association culturelle bretonne, à Paris : <http://tav.trad.org/>.

⁵ « Hopala ! La Bretagne au monde » : <http://www.hopala.asso.fr/>.

Cet article ne sera pas non plus le témoignage d'un militant de la cause du breton. Je ne suis pas un militant... J'écris en breton et j'enseigne cette langue ; et, bien sûr, j'espère que cette pratique, à son niveau, participe à une amélioration de la situation de la langue bretonne en Bretagne et en France. Mais je n'inscris pas cette pratique dans une stratégie de lutte pour le breton ; pourtant je sais bien que tout ce que je fais, aujourd'hui, autour de la langue bretonne a été rendu possible, aussi, par l'action des militants.

Cet article sera un témoignage (de l'inaudibilité du breton) et fera état d'un questionnement (que s'est-il passé en Bretagne après la seconde guerre mondiale qui a fait disparaître le breton de la société bretonne ? Pourquoi les brittophones ont-ils fait le choix de ne plus parler breton à leurs enfants alors même que la pression sur cette langue se desserrait ?).

Xénophilie de soi

Si mon propre parcours à travers le breton et la société bretonne pouvait témoigner de quelque chose, ça serait d'une inaudibilité de la langue bretonne en Bretagne même.

Je suis né au début des années 1960, dans une famille brittophone : le breton était la langue maternelle de mes parents. Ils faisaient du breton un usage restreint pour se transmettre quelques messages secrets qui ne devaient pas être entendus de leurs enfants (c'est une situation banale). Longtemps, j'ai vécu le breton non pas comme une langue mais comme un code. Le breton était une énigme familiale... Quel est ce langage inintelligible entre mes parents ? Quels sont les secrets qu'ils s'échangent quand ils parlent ce langage ? Ça n'allait pas plus loin que ça... Ça restait familial, une interaction énigmatique entre mes parents et moi... Et même, je n'imaginai pas qu'il existât véritablement une langue bretonne en dehors de ces échanges codés... Et dans le fond, je me désintéressais de tout ça : puisque cette langue m'excluait des échanges familiaux, alors, je l'excluais de ma vie... Durant les années 1980, quand j'avais une dizaine d'années, mes parents se sont installés en Basse Bretagne... J'y ai entendu très peu de breton, ou alors toujours dans le même registre d'échanges secrets entre adultes.

Devenu adulte, je suis venu vivre à Paris. Dans le contexte parisien plutôt cosmopolite où les langues et les cultures se montrent et s'échangent sans trop de complexes, la question du breton a refait surface... Je partageais avec les Parisiens venus d'ailleurs que je rencontrais, un « je ne sais quoi » d'étranger... Je ne fréquentais pas les Bretons expatriés à Paris, ni leurs lieux de rencontre, mais il y avait autour de moi des gens venus d'ailleurs qui portaient une culture et une langue étrangère (non française)... C'est par ce détour cosmopolite que j'ai porté un regard nouveau sur le breton, la culture bretonne, le statut des Bretons dans la société française, que j'ai reconsidéré la place du breton en moi... Il y a une dizaine d'années, j'ai commencé à investir la question bretonne avec un grand désir non pas de retrouver des racines, ou une identité mais plutôt de faire quelque chose de ça... Il y avait une richesse culturelle dont je portais les rudiments et dont je me privais. En fait, je n'avais aucune raison de me priver de vivre joyeusement, de manière constructive, positive, généreuse, portée vers les autres (tous les autres y compris ma famille brittophone) cette culture et cette langue que j'avais en moi et que je pouvais m'approprier pleinement d'un geste simple et léger.

D'abord en autodidacte, puis par l'entremise de l'université, j'ai appris le breton. Mes premiers pas en breton dans mon univers familial ont été une grande découverte. En parlant en breton à mes parents, oncles et tantes, c'est comme si se dévoilait d'eux-mêmes une dimension qui m'était jusque là inconnue... Tout à coup, leur manière de parler le breton (leurs « accents », leurs tours de phrase, leurs distances à la correction, leurs jeux sur les

mots) me faisait découvrir quelque chose d'eux que j'ignorais... Comme s'ils avaient une personnalité en français et une autre en breton. Mais ces échanges en breton au sein de la famille ont tourné court : je leur étais inintelligible car mon breton était celui des livres, ma syntaxe et ma phonologie étaient françaises... Quant à leur breton, ce n'était justement pas celui des livres... Désormais, je ne parle breton qu'avec les nouvelles générations de brittophones qui ont appris le breton à l'école, dans les cours du soir, à l'université et qui ont les mêmes défauts de syntaxe, de prononciation que moi (nous sommes donc mutuellement intelligibles).

Ce que dit mon parcours de la situation du breton à l'heure actuelle ou dans un passé récent, c'est qu'il est possible qu'un jeune garçon, puis un jeune adulte, curieux de tout, ait vécu dans une famille brittophone (et particulièrement, en Basse Bretagne durant les années 1980), en ignorant presque tout de la langue, n'en percevant que des bribes éparses qui, de toute façon ne lui étaient pas destinées. Et ce jeune garçon, devenu adulte, après avoir appris cette langue s'interroge : que s'est-il passé en Bretagne pour que la langue bretonne soit à ce point inaudible, à ce point effacée de la société bretonne qui, pourtant, en est l'espace naturel ? Pourquoi les brittophones de la génération de mes parents, nés aux alentours de la seconde guerre mondiale, ont-ils fait ce choix de cesser de parler leur langue maternelle à leurs enfants ?

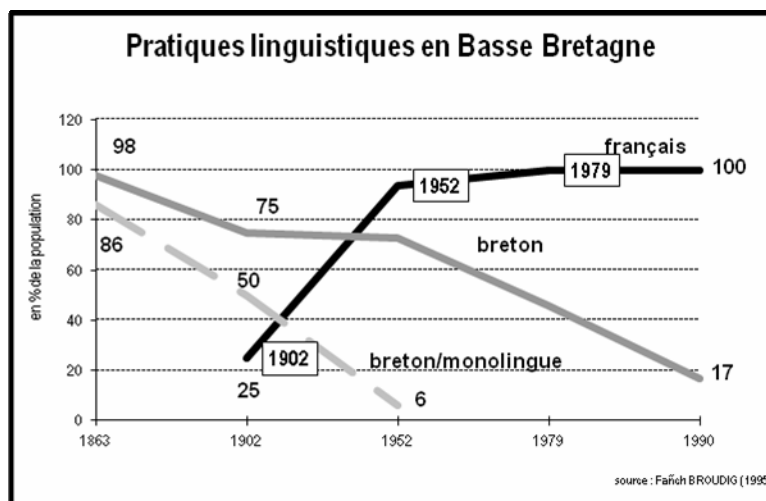
Un changement linguistique récent en Bretagne

Le changement linguistique du breton vers le français est récent en Bretagne. La statistique publique française est malheureusement pauvre en enquêtes sur les pratiques linguistiques des Français⁶.

Pour connaître les évolutions de long terme de la pratique du breton, on dispose tout de même des travaux d'un chercheur de Bretagne : Fañch Broudic. Dans sa thèse sur la pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours, Fañch Broudic⁷ « montre que le breton perd du terrain au début du XX^e siècle mais que surtout, ce processus s'accélère après la seconde guerre mondiale, comme le montre le graphique ci-dessous » (Broudic, 1995).

⁶ La thèse de Frédérique Niel, sur les politiques linguistiques en France vis-à-vis des langues régionales, est sur ce point remarquable. Dans son travail très riche, elle aborde la question de la mesure, plutôt de la non-mesure des pratiques linguistiques des Français, par l'administration statistique. Les principaux résultats de son travail sont disponibles sur le site : <http://www.afsp.msh-paris.fr/activité/salontez7/theses/niel.pdf>.

⁷ On peut consulter une présentation des travaux de Fañch Broudic, et l'actualité de la recherche en sociolinguistique sur le breton, sur son site : <http://pagesperso-orange.fr/fanch.broudic/biblio/perso.html>.



Lecture du graphique : en 1902, 75% de la population de Basse Bretagne parlait breton, dont 50% de monolingues, et 25% de la population de Basse Bretagne parlait français.

En Bretagne, le basculement radical vers l'usage du français comme langue de tous les moments de la vie sociale et de la vie intime date d'une petite cinquantaine d'années. Cela veut dire que les brittophones qui ont aujourd'hui plus de 60 ans et que je fréquente dans un cadre familial ont vécu ce changement linguistique ; ils en ont été les acteurs ou en tout cas les témoins. Mes parents, mes oncles et mes tantes sont nés aux alentours de la seconde guerre mondiale. Leur langue maternelle, leur première langue est le breton. Mais ils ont tous parlé français à leurs enfants et dans la génération à laquelle j'appartiens, on compte peu de personnes qui comprennent les rudiments mêmes de la langue bretonne. Quand j'interroge mes oncles et tantes sur la manière dont ils ont vécu ce changement, ils me répondent ce que répondent les brittophones aux sociologues : ils n'ont pas vécu un changement linguistique mais un changement de société.

Changer de monde (et de langue avec)

Les brittophones ne nient pas qu'ils aient vécu une substitution du breton par le français, mais ils l'interprètent comme autre chose qu'un changement linguistique... Ils n'ont pas changé de langue, ils ont changé de monde.

De nombreuses enquêtes sociologiques ont été faites sur la relation des brittophones à leur langue et sur leur pratique après la seconde guerre mondiale. De tous ces travaux, je ne parlerai que de ceux qui se sont penchés sur la population rurale de la pointe nord ouest de la Basse Bretagne (au nord de Brest, à l'ouest de Saint Pol de Léon) parce que c'est là que s'inscrit mon histoire familiale... Et au risque de me répéter, mon questionnement n'est pas scientifique mais plutôt biographique...

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le monde rural, en Bretagne, est une société essentiellement paysanne... Ce n'est pas une spécificité bretonne ; c'est toute la France rurale qui est paysanne⁸. Dans cette société paysanne, l'horizon est borné au groupe familial et à la communauté villageoise. Quelques années après la fin de la seconde guerre mondiale, sous l'impulsion des politiques publiques, se met en marche une « Grande Transformation » de la

⁸ En France, la politique agricole de la III^e république, de la fin du XIX^e au début du XX^e a misé sur le développement d'une agriculture paysanne peu marchande, peu moderne, ancrée sur le territoire mais fidèle à la République contre les tentations monarchiques ou socialistes (B. Hervieu & F. Purseigle, 2006).

société rurale en France⁹ qui se fait avec l'adhésion du monde paysan ; même si bien sûr comme tout groupe social, le monde paysan est divisé et ceux qui étaient en position dominante dans ce groupe sont bien évidemment réfractaires au progrès¹⁰.

En Bretagne, les changements socioéconomiques du monde rural sont intenses et ils se font très vite¹¹. Ce sont les jeunes et les femmes qui sont les acteurs de ce changement. Anne Guillou (1996), sociologue, a enquêté auprès des familles d'agriculteurs de la région de Guiclan, commune rurale de 2 000 habitants près de Morlaix. Ses interlocuteurs décrivent la société où ils vivaient au sortir de la seconde guerre mondiale, comme une société de rapports inégaux entre les individus : il y régnait une sorte de gérontocratie phallocratique. Dans ces familles d'agriculteurs, plusieurs générations cohabitaient sous le même toit. Le pouvoir familial appartenait aux pères : les jeunes hommes qui souhaitaient moderniser les modes de vie, en particulier la gestion des exploitations agricoles, se heurtaient à leur père, propriétaire des terres et des biens familiaux, qui décidaient sans partage du destin des enfants et de leurs épouses. Cette gérontocratie était doublée d'une phallocratie car les femmes, quel que fût leur âge, étaient économiquement, socialement soumises à leurs maris. Anne Guillou souligne que lorsque les premières allocations familiales furent versées aux femmes de Guiclan, mères de famille, ce fut une petite révolution au sein des groupes domestiques. Les allocations étaient versées aux femmes et non à leur mari : pour la première fois, celles-ci disposaient, en propre, de ressources monétaires dont elles pouvaient décider l'emploi.

Au nord ouest de la Bretagne d'où vient ma famille, comme partout en France, les jeunes et les femmes du monde rural ont été les acteurs des mutations socioéconomiques de la société paysanne ; ils y voyaient l'espoir de s'arracher aux rapports inégaux qu'ils subissaient dans le groupe familial et d'avoir les mêmes chances d'émancipation, d'ascension sociale que les jeunes et les femmes des bourgs, et au-delà des habitants des villes ; ils aspiraient à vivre dans une société « moderne » où les individus seraient formellement libres de choisir leur avenir¹².

En Basse Bretagne, la transformation de la société paysanne d'après guerre se fait dans un contexte linguistique particulier de conflit entre le breton et le français. Les rapports sont inégaux entre ces deux langues et les brittophones de l'immédiat après guerre ont intériorisé l'infériorité du breton. Dans le changement de monde qu'ils vivent, le breton appartient au monde ancien ; le breton ne peut pas être la langue de la modernité, selon eux.

Le breton, un handicap et une honte

Pour les femmes de Guiclan interrogées par Anne Guillou, il n'y a aucun doute : il fallait parler français aux enfants, leur apprendre cette langue pour s'assurer de la réussite de leur scolarité et plus tard, de leur vie sociale. Selon Anne Guillou (*op. cit.* : 29), les femmes étaient plus volontaires que les hommes dans ce changement de langue : « les épouses, les mères étaient plus sensibles à l'inconfort et la misère du monde rural et elles ont vu dans le changement de langue un moyen d'extraire leurs enfants d'une vie dont elles ne voulaient

⁹ Reprenant l'expression de Karl Polanyi, les économistes Gilles Allaire et Robert Boyer (1995) ont parlé de « la grande transformation de l'agriculture » qui s'est opérée en France après la seconde guerre mondiale.

¹⁰ Henri Mendras (1990), grand sociologue des mondes ruraux et agricoles, témoigne qu'au début de sa carrière, dans les années 1950, il imaginait rencontrer auprès des paysans qu'il interrogeait toute sorte de résistance aux changements. Et ce ne fut pas le cas, bien au contraire, il fut le témoin de la fin de la « France paysanne » voulue par les paysans eux-mêmes.

¹¹ Pour la Bretagne, le géographe Corentin Canevet (1992) souligne que les changements socioéconomiques ont été intenses dans l'agriculture et la société rurale bretonne de 1960 à 1990.

¹² On peut s'interroger avec le sociologue Hugues Pentecouteau (2002) : le monde paysan n'est plus, mais les jeunes et les femmes ont-ils vraiment pu établir l'égalité de statut dans les rapports sociaux qu'ils souhaitaient ?

plus ». Au-delà de la question de genre (les femmes bretonnes étaient-elles vraiment plus engagées que les hommes dans la substitution du breton par le français ?), ce que disent les femmes de Guiclan à Anne Guillou, c'est que le breton faisait partie du monde ancien (la société paysanne) et qu'il était un obstacle à l'accès à la modernité.

Et quand le breton a disparu du groupe familial, les enfants qui ne parlent pas breton ont peur qu'il ne réapparaisse encore sous forme de « traces » (lexique, tournure de phrases, « accent ») dans le français qu'ils parlent ; ces traces de breton pourraient handicaper leur vie sociale comme le breton avait handicapé celle de leurs parents. Une femme de marin pêcheur née en 1953 qui ne parle pas breton, interrogée par le sociologue Ronan Le Coadic, témoigne : « *Je suis un peu gênée parce que j'ai l'accent breton.(...). J'étais gênée, vraiment gênée, oui. (...). Mais je me disais : « Mais ça va m'empêcher de trouver du boulot ! »(...)* » (Le Coadic, 2002 : 63).

Objectivement, ils avaient quelques raisons à ce choix. Le linguiste Laurent Puren (2003) rappelle que tout au long de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, l'école de la III^e République avait fait le choix de franciser¹³ les enfants plutôt que de leur donner les bases d'une éducation dans leur langue maternelle (le breton en Bretagne, le basque, l'occitan, le picard... ailleurs) et les préparer à leurs vies d'adultes. Laurent Puren souligne, à l'appui de témoignages de personnels de l'Éducation Nationale, que ce choix a pénalisé les enfants bretons et provoqué des retards de scolarisation. Tandis que les enfants bretons apprenaient le français durant les premières années de leur scolarité (ils renommaient en français ce qu'ils savaient du monde en breton), ils n'acquerraient aucune autre forme de savoir et accumulaient deux à trois ans de retard par rapport à un cursus normal ; cela leur fermait les portes d'une scolarité longue et des carrières professionnelles qui vont avec. Dans ces conditions, comment ne pas comprendre ces parents bretons qui avaient vécu ce processus, avaient fait le choix de parler français à leurs enfants pour leur éviter cette scolarisation à demi qui les avaient écartés de toutes perspectives d'études longues.

Handicap social, quasi technique, la langue bretonne est aussi l'objet d'une honte. Là, encore les témoignages abondent. Au Grouanec (commune rurale à 20 kilomètres au nord de Brest), Fañch Elegoet a interrogé un couple d'agriculteurs nés au début du XX^e siècle. Au Grouanec, tout le monde parlait breton jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Le français s'est aujourd'hui, substitué complètement au breton. Le couple d'agriculteurs témoigne de la honte de parler breton qu'ils perçoivent autour d'eux, en particulier chez les jeunes (même si eux n'ont pas cette honte) : « *les jeunes ont honte de parler breton et ils ont honte d'entendre leurs parents parler breton. Ce n'est pas assez « chic », n'est-ce pas ? Le français, c'est tout de même mieux... !*¹⁴ » (Elegoet, 1975 : 183).

Parfois cette honte conduit à des situations de déni : on fait croire qu'on ne connaît pas un mot de breton alors que c'est sa langue maternelle. « *Notre voisin pour avoir été trois ou quatre ans à Paris, ne sait plus le breton ! Il n'avait jamais parlé que le breton jusqu'au jour où il est allé à Paris et, il prétend l'avoir oublié. Le breton, la première langue qu'il a apprise !* » (p. 182).

S'il ne partage pas cette honte du breton, ce couple d'agriculteurs fait, lui aussi, le constat que le breton fait partie du vieux monde, que le breton n'a pas sa place dans la nouvelle société basse bretonne qui se construit : « *... les vieilles choses sont parties et de nouvelles*

¹³ Ce terme de « franciser » sonne bizarrement ; c'est un terme que l'on rencontre rarement dans la littérature qui traite des langues régionales en France. Et pourtant, c'est ce terme qui est employé par les autorités administratives en charge de l'Éducation nationale à la fin du XIX^e siècle (Puren, 2003).

¹⁴ Les propos échangés entre Fañch Elegoet et le couple d'agriculteurs sont en breton. Ils ont été traduits par Fañch Elegoet.

sont venues. Tu n'as qu'à penser à une chose : puisque le breton est parti, les vieux outils sont partis aussi et de nouveaux outils viennent toujours. C'est le progrès maintenant ; ça doit changer » (p. 185).

Les brittophones avaient donc intériorisé ce rapport inégal entre le breton et le français qui appartient à l'idéologie linguistique dominante en France. Mais à bien regarder du côté de cette idéologie linguistique en France, on trouve qu'elle est ambivalente : des voix et des pratiques conspuent le breton et les langues régionales, mais d'autres se font entendre pour faire valoir que les langues régionales sont des langues comme les autres qui ont les mêmes droits à la modernité que le français... Mais les brittophones n'auront écouté que les premiers...

Ambivalence de l'idéologie et des pratiques vis-à-vis de la langue bretonne

C'est vrai qu'il y a une idéologie dominante et des pratiques politico-administratives en France qui font du breton une langue du passé. Mais cette idéologie et ces pratiques ne forment pas un bloc. Au sein même de l'administration française, et parmi les producteurs culturels (savants et populaires), de très nombreux acteurs se sont élevés pour faire valoir les droits des brittophones à parler leur langue maternelle dans les institutions de la République, et pour montrer que la langue et la culture bretonnes sont une langue et une culture comme les autres, qui participent de la culture mondiale.

La littérature classique, la culture populaire, les discours politiques abondent de témoignages de mépris pour les Bretons (Bas Bretons), leur culture et leur langue. On peut lire dans les écrits des militants de la cause bretonne, mais aussi des sociologues, linguistes et historiens, tout un florilège de ces déclarations –parfois racistes–, dont je présente ici les plus fréquemment citées :

- Littérature classique : Pour Flaubert, le Breton est « méfiant, jaloux, ahuri par tout ce qu'il voit sans comprendre », (*in Voyage en Bretagne – Par les champs et les grèves*, 1885). Pour Balzac, on voit chez les Bretons, ou les Chouans, c'est selon : « une incroyable férocité, un entêtement brutal, mais aussi la foi du serment ; l'absence complète de nos lois, de nos mœurs, de notre habillement, de nos monnaies nouvelles, de notre langage, mais aussi la simplicité patriarcale et d'héroïques vertus s'accordent à rendre les habitants de ces campagnes plus pauvres de combinaisons intellectuelles que ne le sont les Mohicans et les Peaux Rouges de l'Amérique septentrionale, mais aussi grands, aussi rusés, aussi durs qu'eux » (*in Les Chouans*, 1829). Pour Victor Hugo « [le paysan breton parle] une langue morte, ce qui est faire habiter une tombe à sa pensée » (*in Quatre vingt treize*, 1874)¹⁵.
- Culture populaire : le cinéma, les chansons populaires, la bande dessinée ne manquent pas de représentations particulièrement négatives des Bretons. La plus emblématique de ces représentations est celle de Bécassine, personnage créé par le dessinateur Pinchon, en 1905. De 1913 à 1950, 27 albums des aventures de Bécassine seront publiés ; c'est un des personnages les plus populaires de la bande dessinée française. Bécassine, Annaïck Labornez, est née en Bretagne dans le village imaginaire de Clocher-Les-Bécasses et est montée à Paris pour être la bonne d'une grande famille bourgeoise. Elle n'est pas futée, et pourtant elle dénoue toute sorte de difficultés que rencontre la famille qui l'emploie par son bon sens. Les militants bretons font de Bécassine la figure emblématique de la représentation négative des Bretons et des Bretonnes, car au-delà de sa niaiserie supposée,

¹⁵ Ces citations sont tirées de Ronan Le Coadic (1998).

elle ne parle jamais. Le personnage de Bécassine est représenté sans bouche ! C'est, pour les militants bretons, l'image même des Bretons et Bretonnes dont la langue est réprimée.

- Pratiques et discours politiques : il n'y a pas de politiques linguistiques explicitement « oppressives » contre les langues régionales qui auraient été votées par les parlementaires ou décidées par les gouvernements français au cours du XX^e siècle. En revanche, les pratiques et les discours forment une sorte de programme d'éviction de la langue bretonne des institutions publiques. En 1925, Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction Publique, déclare lors de l'inauguration du Pavillon de la Bretagne à l'Exposition Universelle : « Pour l'unité linguistique de la France, il faut que la langue bretonne disparaisse ». Et puis tout au long du XX^e siècle et encore, au début de ce XXI^e siècle, quand des députés ou sénateurs souhaitent donner une existence institutionnelle au breton (et aux langues régionales), ils rencontrent une opposition farouche et méprisante. En 2001, Jack Lang, ministre de l'Éducation Nationale propose d'intégrer les écoles bretonnes Diwan (où le breton est langue d'usage dans les classes), au sein du système public ; Claude Allègre, qui l'avait précédé à ce poste, lui répond : « la France a besoin de fabriquer des informaticiens parlant anglais et on va fabriquer des bergers parlant breton ou occitan ».

Je dresse là une documentation à charge... Mais cette idéologie négative contre le breton n'occupe pas tout l'espace. On peut trouver dans les mêmes registres culturels et politico-administratifs des éléments favorables au breton :

- Littérature classique : George Sand s'enthousiasme à la publication du *Barzhazh Breizh* de Hersart De la Villemarqué (1839). Elle voit dans cette collecte de chants populaires bretons, remaniés fortement par le collecteur, un monument de la culture européenne et souhaite que son exemple soit suivi partout ailleurs ;
- Pratiques politico-administratives : en 1933, des instituteurs socialistes et laïques créent l'association « Ar Falz », sous l'égide de Yann Sohier, pour permettre l'enseignement du breton dans les écoles publiques. Ce mouvement de gauche reçoit l'appui du Parti Communiste Français, notamment de Marcel Cachin, élu communiste de l'Assemblée nationale, d'origine bretonne ;
- Culture populaire : Francis Favereau, (2005) souligne qu'après la seconde guerre mondiale, se développe un tourisme populaire en Bretagne. Certes, les touristes populaires ou non, font leur choix de villégiature en fonction du coût de la vie sur leurs lieux de vacances et sans doute que la Bretagne n'est pas chère, mais si les touristes sont si nombreux en Bretagne, c'est aussi qu'ils en ont une image positive, qu'ils savent qu'ils vont y trouver un lieu de détente et de plaisir, au sein d'une population accueillante.

L'idéologie française vis-à-vis de la langue bretonne est ambivalente. Et cela renforce mon questionnement : pourquoi les brittophones n'ont-ils prêté l'oreille qu'à ceux qui méprisaient leur langue ? Pourquoi ont-ils si peu écouté les voix qui venaient de ces mêmes espaces administratifs, politiques ou culturels et qui militaient pour la pérennité du breton ? Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que les brittophones cessent la transmission de leur langue après la seconde guerre mondiale alors même que l'étau institutionnel se desserre sur leur langue.

Années 1950, l'état institutionnel se desserre sur les langues régionales

Après la seconde guerre mondiale, cette ambivalence de l'idéologie linguistique en France continue tandis que le mouvement breton militant ou culturel se structure mais reste divisé¹⁶ ; des fêtes folkloriques nouvelles, de grande ampleur célèbrent la tradition bretonne et la langue bretonne se fait entendre sur l'audiovisuel public naissant¹⁷.

Mais c'est sur le plan politique que les choses changent : d'une part, les intérêts économiques, sociaux, culturels spécifiques de la Bretagne sont pris en charge par un groupe d'élus, et d'autre part, et surtout, les langues régionales sont autorisées à entrer dans le système éducatif.

En 1949, des élus bretons (maires, députés,...) s'associent pour créer le CELIB (Comité d'Études et de Liaisons des Intérêts Bretons). Ces élus estiment que l'action de l'état français vis-à-vis de la Bretagne est insuffisante. La Bretagne connaît un retard de développement économique et ces élus bretons imaginent un véritable plan de développement pour la Bretagne. Sous leur impulsion, on mettra en place de nombreux projets structurels qui ont permis, assurément, un vrai essor économique de la Bretagne (universités, infrastructures routières, portuaires, ...). Avec les élus du CELIB, la question bretonne (de l'économie bretonne, surtout) cesse d'être débattue par les seuls militants, elle est entrée dans les institutions et a fait sa place dans le débat public.

Mais surtout, sur le plan des langues régionales, l'année 1951 fait date. En janvier 1951, l'Assemblée Nationale vote la Loi Deixonne, relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux. Là où les langues régionales se parlent, les enseignants des écoles maternelles, primaires et secondaires pourront proposer un enseignement facultatif de ces langues aux enfants. Dans les universités, on pourra créer des chaires de langues régionales, sous réserve de crédit disponible.

La loi Deixonne est loin de proposer une véritable politique linguistique de promotion des langues régionales, mais elle institutionnalise la légitimité de leur présence dans le système éducatif français.

La création du CELIB et surtout la Loi Deixonne redistribuent complètement les cartes des revendications bretonnes au sein des institutions. Et pour la langue bretonne, les écoles, hauts lieux d'une oppression-répression de la langue, s'ouvrent enfin à elle... Et pourtant, c'est à ce moment que majoritairement, les parents brittophones font le choix de ne parler que français à leurs enfants...

¹⁶ Quelques dates :

1951 : Création de Kendalc'h (« Continuité ») qui fédère les musiciens « traditionnels » (Bodadeg a Sonerien, « Assemblée des musiciens »), Ar Falz (« La faux », fondée par des instituteurs laïcs pour l'enseignement du breton dans les écoles publiques), des Cercles celtiques (danses et costumes traditionnels) et le Bleun Brug (« fleur de bruyère », mouvement culturel breton catholique) ;

1951 : création de l'Emgleo Breiz (« Entente de Bretagne ») qui aura une grande activité d'édition en langue bretonne ;

1958 : création de Kuzul ar Brezhoneg (« Conseil de la langue bretonne ») qui fédère des associations qui s'occupent d'édition et d'enseignement en langue bretonne ;

1964 : Création de l'Union Démocratique Bretonne, parti politique de gauche régionaliste.

¹⁷ En 1946, sur la radio publique, émise depuis Pont de Buis les Quimerc'h, au cœur de la Basse Bretagne, on entend les premières émissions bretonnes réalisées par Per Jakes Hélias qui dureront jusqu'en 1958. Depuis lors, la présence du breton dans les médias nationaux publics est faible (moins d'une heure par semaine sur les chaînes publiques qui émettent en Bretagne) et chaotique, toujours sujette à des déprogrammations, à des réductions horaires... Mais le breton est présent sur les ondes et à la télévision. En fait, il faudra attendre la fin des années 1990 et le développement de la télévision par câble, puis des télévisions du net pour que l'offre de programmes audiovisuels en breton progresse vraiment...

Quelle guerre de langues en Bretagne ?

Mais alors comment expliquer ce qui s'est passé dans les années 1950, en Bretagne ? Comment nommer ce changement linguistique dans un environnement si singulier ?

Si on reprend les faits, il y a donc, d'abord, une population essentiellement brittophone en Basse Bretagne qui est parfois bilingue français-breton (dans quelle mesure ? on manque de chiffres officiels). La génération d'après guerre va massivement passer du breton qui est sa langue maternelle au français qui est une langue seconde (comment ?). Interrogés sur ce changement, les brittophones témoignent que ce changement ne s'est pas fait sans douleur. Pour eux, il y a changement linguistique parce qu'il y a changement de société et espoirs d'autres rapports sociaux où ils trouveraient une place plus favorable ; pour eux encore, ce changement s'est fait dans un environnement où le breton était perçu comme une langue qui leur fermait les portes de la modernité, or ils voulaient la modernité. Ils témoignent aussi du mépris dans lequel on tenait leur langue maternelle. Les sociologues, historiens soulignent que ce changement s'opère au moment même où l'état institutionnel se desserre sur les langues régionales (loi Deixonne, apparition du breton dans les médias publics). En tout cas, il n'y a pas (ou plus) de politique linguistique explicitement offensive de la part des gouvernements français contre les langues régionales (il y a des pratiques qui le sont, certes).

Alors comment s'appelle cette guerre de langues, pour reprendre le terme Calvet (1999), qui fait qu'une population essentiellement brittophone au sortir de la seconde guerre mondiale soit devenue totalement francophone, d'une part, mais surtout, n'ait plus fait usage de sa langue maternelle au point que celle-ci soit aujourd'hui en train de disparaître tant le nombre de jeunes locuteurs est faible ?

La politique linguistique du Conseil régional de Bretagne : sortir du non-dit

En 2002, les élections régionales portent au Conseil régional de Bretagne, une nouvelle majorité de gauche et parmi eux deux conseillers issus de l'Union Démocratique Bretonne, parti social démocrate régionaliste. Le 14 novembre 2004, le Conseil régional de Bretagne vote une politique linguistique pour la promotion du breton et du gallo ; c'est la première fois qu'une telle politique est décidée par le Conseil régional de Bretagne. La politique linguistique a été votée à l'unanimité.

L'artisan de la politique linguistique du Conseil régional est Yann Ber Thomin, élu socialiste du Conseil régional de Bretagne. Yann Ber Thomin est une figure importante du paysage politique de Bretagne ; son action pour la langue bretonne est connue de tous. Maire de Landerneau (commune située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Brest) de 1989 à 2008, il a agi pour rendre le breton visible (affichage bilingue en ville) et audible (communication bilingue de la mairie) dans cette commune. Il est un des fondateurs du festival « Kann al Loar » (L'éclat de la Lune) où, chaque été, à Landerneau, se produisent des artistes bretons et venus d'ailleurs (musique traditionnelle ou non, littérature, ...) et qui montre une culture bretonne moderne, ouverte et tranquille vis-à-vis de la tradition. Il a traduit « Le Grand Meaulnes » d'Alain Fournier en breton¹⁸.

Dans un long témoignage publié en 2007, Yann Ber Thomin dit bien que l'objectif de la politique linguistique du Conseil Régional de Bretagne vis-à-vis du breton et du gallo est bien de permettre à ces langues de retrouver une place dans la société bretonne... Que ces langues soient parlées, qu'elles soient le véhicule de création : « *Felloud a ra deom sikour da zavetei ar brezoneg evel eur yez komzet, eur yez a liamm sokial, eur yez a zarempredou, eur yez a*

¹⁸ Alain-Fournier (traduit par Y.B. Thomin), 2000, « Meaulnes Veur » ; Ar Skol Vrezoneg – Emgleo Breiz.

*grouidigez war dachenn ar sevenadur*¹⁹» (Thomin, 2007 : 65). La politique linguistique ne fait pas de la langue bretonne l'objet d'une sauvegarde patrimoniale mais bien de la promotion d'une langue présente dans la vie sociale des Bretons d'aujourd'hui.

La politique linguistique du Conseil régional de Bretagne est une politique de financement de projets : pour aider à la création théâtrale en breton, on ne crée pas une sorte de Comédie Française à la bretonne où tout le personnel serait fonctionnaire salarié du Conseil régional de Bretagne, mais on aide et on structure les troupes de théâtre en breton qui existent déjà.

Globalement, la politique linguistique du Conseil régional de Bretagne mise beaucoup sur l'enseignement (cf encadré en annexes « La politique linguistique du Conseil régional de Bretagne »). Mais elle a aussi une action institutionnelle : depuis longtemps, certains élus de régions où se parlent encore les langues régionales souhaitent une reconnaissance institutionnelle des langues régionales. En mai 2008 encore, un projet de loi a été voté dans ce sens par l'Assemblée nationale mais refusé par le Sénat²⁰. La politique linguistique du Conseil régional de Bretagne agit aussi sur ce terrain institutionnel.

Politique linguistique du CR Bretagne (2007)

Transmission	2,4
... dont enseignement	1,8
Développement de la pratique dans vie sociale et publique	3,1
... dont Ofis ar brezhoneg	0,7
présence territoriale	0,3
médias	1,1
création culturelle	0,5
gallo	0,1
Collaborations nationales et internationales	
Total	5.5

en millions d'euros - Source : CR Bretagne

Louis-Jean Calvet écrit (1999) « que si une institution administrativo-politique met en place une politique linguistique pour la promotion d'une langue, c'est qu'il y a un problème linguistique sur le territoire où elle exerce sa compétence ». Si le Conseil régional de Bretagne met en place une politique linguistique, c'est bien qu'il y a un problème avec la langue bretonne et la langue gallèse. Cette politique prend le contre pied du sentiment des brittophones pour qui la disparition du breton dans la société moderne est vécue comme naturelle... Le Conseil régional de Bretagne postule que le breton et le gallo ont leur place dans la société bretonne d'aujourd'hui, comme d'autres langues régionales ont leur place ailleurs dans d'autres régions de France.

D'une certaine manière, le premier effet de la politique linguistique du Conseil régional de Bretagne, c'est de sortir du non-dit : oui, il y a bien un problème de la langue bretonne et du gallo, non leur éviction de la société bretonne d'aujourd'hui n'est ni naturelle, ni légitime... Cette affirmation a longtemps été portée par les militants bretons. Mais les brittophones dont le breton est la langue maternelle ont assez peu écouté les militants ; ce n'est pas une

¹⁹« Nous voulons aider à la sauvegarde du breton comme langue parlée, langue de lien social, langue de relations, langue de création dans le domaine culturel ». Traduction DC.

²⁰Ce projet de loi ajoutait à l'article un de la Constitution que « les langues régionales font partie du patrimoine de la République française ». Cet article est encore l'objet de débats institutionnels au moment de la rédaction de cet article.

spécificité bretonne car Ronan Barre montre qu'on peut faire le même constat pour les autres langues celtiques (Barre, 2007). En Ecosse, en Irlande et au Pays de Galles, il existe aussi cette coupure entre les militants des langues celtiques et la population dont elles sont langues maternelles. Mais dès lors que ce constat n'est plus fait par les militants mais par des élus régionaux, peut-être gagne-t-il en légitimité ? Dès lors que ce sont des élus qui disent que l'éviction du breton de la vie sociale n'est ni naturelle, ni légitime, ni nécessaire, peut-être que les brittophones de langue maternelle (même s'ils sont âgés, aujourd'hui), reverront les choix qu'ils ont fait il y a vingt, trente, quarante ans ? Peut-être sortiront-ils alors du mutisme brittophone dans lequel ils sont entrés à un moment de leur vie ? En tout cas, tel est mon souhait aujourd'hui car leur silence est douloureux pour eux-mêmes, aussi, et pour ceux qui l'entendent.

Bibliographie

- ALLAIRE G., BOYER R., 1995, *La grande transformation de l'agriculture*, Economica, Paris.
- BARRE R., 2007, *Les langues celtiques, entre survivance populaire et renouveau élitiste ?*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- BOETTE Le I., 2003, « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », Octant n° 92, INSEE-Bretagne
- BROUDIC F., 1999, *Qui parle le breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?*, Brud Nevez, Brest.
- BROUDIC F., 1995, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- CANEVET C., 1992, *Le modèle agricole breton*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- CALVET L.-J., 1993, *Sociolinguistique*, collection Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris.
- CALVET L.-J., 1999 (1987), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette, Paris.
- ELEGOET F., 1975, *Nous ne savions que le breton. Mémoires d'un paysan du Léon*, Tud ha bro, Sociétés bretonnes, Plabennec.
- FAVEREAU F., 2005, *Breizh a-vremañ ; Hor, sevenadur, hor yezh, hor breizhadelezh*, Skol Vreizh, Morlaix.
- GUILLOU A., 1996, *Les femmes, la Terre, l'Argent*, Coop Breizh, Spezet.
- HERVIEU B., PURSEIGLE F., 2006, *Images et imaginaires agricoles. Histoire d'une (dés)illusion marchande*, DEMETER, Paris.
- LE COADIC R., 1998, *L'identité bretonne*, Presses Universitaires de Rennes – Terres de brume, Rennes.
- LE COADIC R., 2002, *Bretagne, le fruit défendu*, Terres de brume, Rennes.
- MENDRAS H., 1990, « La sociologie rurale de 1950 à 1990 », *Economie Rurale* n° 200, SFER, Paris.
- NIEL F., 2007, *Les vicissitudes de l'Etat linguiste ou comment les langues minoritaires deviennent l'objet d'une politique sociale linguistique. Contribution à une sociologie historique du capital informationnel d'Etat*, Thèse de doctorat, Université de Picardie, Jules Verne.
- PENTECOUTEAU H., 2002, *Devenir bretonnant. Découvertes, apprentissages et (re)appropriations d'une langue*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- PUREN L., 2003, « Pédagogie, idéologie et politique linguistique. L'exemple de la méthode Carré appliquée à la francisation de la Bretagne à la fin du XIX^e siècle », dans

- Laroussi F. (dir.), *Quelle politique linguistique pour quel Etat-nation ?*, Glottopol n° 1, revue de sociolinguistique en ligne : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/>.
- THOMIN Y.-B., 2007, *Breiz war-raog*, Emgleo Breiz, Brest.
- VILLEMARQUE (De la) H., 1839, *Barzaz Breiz. Chants populaires de la Bretagne*, Delloye, Paris.

Langue bretonne, histoire et territoire (et un mot sur le gallo)

Le breton est une langue celtique qui appartient au groupe des langues brittoniques. Le breton est proche du gallois (582 000 locuteurs en 2001, selon le Welsh Language Board) et du cornique (disparu au XVI^e siècle, mais revitalisé aujourd'hui). Les mouvements de population de la Grande Bretagne (l'île) vers la Bretagne (péninsule armoricaine) ont été nombreux durant l'Antiquité Romaine et se sont accélérés entre le IV^e et le X^e siècle quand les Bretons (de l'île) fuyaient les Anglo-Saxons vers la Bretagne (la péninsule). Le breton (de la péninsule) est donc issu des langues parlées par les Bretons (de l'île). Le breton de la péninsule porte quelques traces du gaulois qu'on y parlait durant l'Antiquité. La langue bretonne a beaucoup emprunté de mots au français (ceux-ci sont parfois méconnaissables dans le breton contemporain, tant leur transformation morphologique et phonologique a été importante). En tout cas, aujourd'hui, il n'y a pas vraiment d'intercompréhension possible, ou facile, entre le breton et le gallois.

Au moment de l'expansion maximale du Royaume breton (IX^e siècle), la langue bretonne était sans doute parlée sur l'ensemble de la péninsule. Mais le breton a rapidement reculé vers l'ouest pour se stabiliser, à partir du XVI^e siècle, à l'ouest d'une ligne qui irait de Saint Briec, au nord, à Vannes, au sud. A l'ouest de cette ligne, le breton a été la langue d'usage exclusif de toute la population jusqu'à la fin du XIX^e siècle, même si le français était présent en ville ou chez les familles bourgeoises et aristocratiques. Cette partie de la Bretagne, où l'on parle breton, c'est la Basse Bretagne.

A l'est de la ligne Saint Briec-Vannes, on a parlé français mais aussi gallo. Le gallo est une langue romane, une langue d'oïl dont les liens avec la langue bretonne sont peu nombreux (très peu d'emprunts de l'une à l'autre). Cette partie de la Bretagne où l'on parle gallo est la Haute Bretagne. Le gallo est une langue en grande difficulté ; on ne dénombrait que 28 300 locuteurs en 1999.

Aujourd'hui, ce partage entre Haute et Basse Bretagne n'a plus lieu d'être sur le plan linguistique : de part et d'autres de la ligne Saint Briec-Vannes, on parle français quasi exclusivement tandis que le breton et le gallo sont en situation de grande difficulté sur leur territoire.

Dans cet article, je ne parle que de la situation du breton. Pour en savoir plus sur le gallo, on peut consulter le site : <http://www.bertaeyn-galeizz.com>



Combien de brittophones aujourd'hui ?

En 1999, on comptait 257 000 adultes qui parlaient le breton dans les quatre départements de la Bretagne administrative (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan) ; cela représentait 12 % de la population bretonne adulte.

Le breton est parlé par les personnes âgées : trois locuteurs sur cinq ont plus de 50 ans et un locuteur sur deux, plus de 60 ans.

Le breton est présent inégalement parmi les groupes sociaux. Par catégorie socioprofessionnelle, on observe que :

- | | |
|---|------------------|
| - 30 % des agriculteurs | parlent breton ; |
| - 16 % des artisans, commerçants | " ; |
| - 8 % des cadres et professions libérales | " ; |
| - 10 % des employés | " ; |
| - 14 % des ouvriers | " ; |

Le taux de transmission familiale est faible : 19 % des personnes qui ont reçu le breton de leurs parents le transmettent à leurs propres enfants, et 8 % des personnes qui ont reçu le breton d'un seul de leur parent, le transmettent à leur tour à leurs enfants.

L'enquête de l'INSEE a été réalisée sur la seule Bretagne administrative. Mais au sud de la région, la Loire Atlantique est un département qui appartient à la Bretagne historique. En Loire Atlantique, 0,7 % de la population adulte parlait breton en 1999. Dans d'autres régions de France, compte tenu des migrations intérieures, on parle aussi breton, mais de manière marginale.

Les chiffres présentés ici sont tirés de l'enquête réalisée par l'INSEE, en 1999. C'est la première enquête à l'échelon national sur les pratiques linguistiques des langues régionales et des langues issues de l'immigration. En Bretagne, près de 40 000 personnes âgées de plus de 18 ans ont été interrogées ; et elles ont répondu à trois questions :

- En quelles langues ou dialectes ou « patois », vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ?
- En quelles langues ou dialectes ou « patois », parliez-vous à vos enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parlez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes) ?
- Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants,...) dans une autre langue que le français ?

Pour connaître les résultats complets de cette enquête, on peut consulter : I. Le Boette (2003).

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Nathalie Bélanger (Université d'Ottawa), Robert Crépeau (Université de Montréal), Michel Doucet (Université de Moncton), Sylvia Kasparian (Université de Moncton), Nathalie Kermoal (Université de l'Alberta), Jacques Leclerc (Université Laval), Marc Lesage (Collège Glendon), Ozouf Sénamin Amedegnato (University of Calgary), Pierre Senay (Université Simon-Fraser), Eva Vetter (Université de Vienne).

Laboratoire LiDiFra – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425